

NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Informations générales

- 6228 : Divers : cette ligne sert à équilibrer le budget et varie tous les ans
- 657362 : Subvention versée au CCAS (Comité Communal d'Action Sociale). Cette somme varie tous les ans : elle sert à équilibrer le budget du CCAS.
- 66111 : Intérêts d'emprunts (cette somme varie tous les ans en fonction du tableau d'amortissement de l'emprunt). Pour 2022 il y a 1214.93 € à rembourser.
- 023 : Virement à la section d'investissement : sert à alimenter la section d'investissement qui n'a pas beaucoup de recettes : Cette somme varie tous les ans en fonction des besoins en investissement. On a une dépense en fonctionnement (compte 023) et une recette en investissement du même montant (compte 021).

Articles ayant augmenté en 2022 ou ayant été rajoutés par rapport à l'année N-1

- 60612 : Electricité : augmentation du coût de l'énergie
- 60613 : Gaz : augmentation du coût de l'énergie
- 60622 : Carburant : augmentation du litre à la pompe
- 60631 : Achats pour les réfugiés Ukrainiens
- 611 : Cet article concerne les contrats de prestation de service que la commune a contractés avec les sociétés suivantes :
- Agenor pour le ménage,
 - Ricoh pour la location des photocopieurs,
 - Véritech pour la vérification gaz, électricité et les extincteurs,
 - Bodet pour l'entretien des cloches de la mairie et de l'église et du paratonnerre,
 - Centaure Systems pour la maintenance du panneau numérique,
 - Ozone pour l'accès à internet
- Ajustement du montant de cet article pour prendre en compte l'augmentation des tarifs de la société Agenor qui fait le ménage et l'abonnement téléphonique auprès de la société Ozone.
- 6232 : Si la situation sanitaire le permet, il est prévu d'organiser en plus de la fête patronale, du concours des jardins fleuris et du concours des illuminations de Noël, du goûter de Noël pour les enfants... :
- une nouvelle édition de « Game in Boulton » le 1^{er} octobre
 - un thé dansant le 9 octobre pour les séniors du village
 - un concert de rock le 15 octobre
- 6241 : Frais de port : pour la livraison des cartouches d'encre. Avant la livraison était gratuite.
- 6332 ; 6336 ; 6411 ; 6453 :
Augmentation des salaires (augmentation des grilles indiciaires, RIFSEEP, salaire des agents recenseurs INSEE)
- 6454 : Cotisation Assedic pour le contrat Parcours Emploi Compétence
- 64168 : Salaire du contrat Parcours Emploi Compétence embauché pendant le congé maternité puis congé parental d'un agent titulaire
- 6474 : Cotisation au CNAS pour 9 agents au lieu de 8 (contrat Parcours Emploi Compétence en plus)
- 6531 ; 6533 :
Indemnités pour 5 adjoints au lieu de 3 à partir du 1^{er} mai
- 657358 : Cotisation au CLIC et à la Mission Locale de 1€ par habitant (1773 habitants au 1^{er} janvier 2022)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : variations

002	Excédent de fonctionnement reporté : ce chiffre change tous les ans (il correspond au résultat du compte administratif de l'année N-1 page 12 du budget : 562 159,06 €)	↘
70311	Vente de concessions dans le cimetière	↗
7083	Location de tables et chaises : les locations et les festivités reprennent	↗
70846	Remboursement frais de personnel pour les travaux effectués pour le compte de la CUGR (moyenne des 3 dernières années)	↗
73111	Impôts directs : cette somme augmente tous les ans même si les taux votés par le conseil municipal restent les mêmes	↗
7336	Droits de places des commerçants et forains : env 1000 € forains + env 500 € commerçants	↗
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation : Moyenne des recettes perçues sur les 3 dernières années	↗
Dotations versées par l'Etat : les montants sont généralement connus fin mars/début avril et varient tous les ans		
7411	- Dotation Générale de Fonctionnement	
74121	- Dotation de Solidarité Rurale	
74127	- Dotation Nationale de Péréquation	
74832	- Fonds départemental de péréquation taxe professionnelle (pour compenser la perte de la TH)	
74834	- Compensation par l'Etat des exonérations de la taxe foncière	
744	FCTVA : varie en fonction des travaux effectués l'année N-2	
74718	Remboursement de l'Etat pour le contrat Parcours Emploi Compétence	
752	Locations : ajustement par rapport au réalisé en 2021	↗
7788	Subvention de l'association ARBRES pour le test de traction de la Pouplie	↗
76232	CU intérêts de la dette récupérable de 2017 à 2030 : baissent tous les ans	↘

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Informations générales

- 1641 : Remboursement du capital des emprunts (cette somme varie tous les ans en fonction du tableau d'amortissement de l'emprunt). Pour 2022 il y a 26 905.15 € à rembourser.
- 165 : Dépôt et cautionnement : dépôts de garantie des locations (logements 25 et 30 rue du Pavé et cellules professionnelles). Si un locataire part il faut pouvoir lui rembourser son dépôt de garantie.
- 2031 : Frais d'étude : étude de faisabilité d'un projet de réhabilitation et de mises aux normes de la mairie.
- 2033 : Publication (si nécessaire) des marchés publics.
- 2051 : Logiciels Cosoluce, site internet de la commune (dépenses annuelles), achat éventuel d'autres logiciels.
- 2121 : Plantations d'arbres et arbustes : dépense prévue tous les ans car il y a toujours des dépenses dans cet article notamment pour l'arbre de vie (arbre planté en l'honneur des enfants nés l'année N-1)
- 2168 : Reliure des registres d'Etat Civil : dépense obligatoire à mettre tous les ans.

PROJETS 2022

- 2111 : Achat de la parcelle AC 8 située au lieudit « le bois de Ferrières » d'une surface de 24 ares et 40 centiares (6000 € + 800 € frais notariés).
Achat de la parcelle AA 211 de 9000 m² située derrière les anciens ateliers rue Neuve.
Echange des parcelles AH 393 et AH 435 contre la parcelle AH 164 (terrain Pouplie 45 200 €)
- 2128 : Fleurissement du village (plantes annuelles) et clôtures des ateliers + chenil.
- 21318 : Plateforme de nettoyage pour les ateliers et changement de la baie vitrée de la bibliothèque.
- 2152 : Achat de nouveaux panneaux de voirie, travaux de sécurisation des RD 20 et RD 74 (suite), pose de 2 nouveaux coffrets pour installer des guirlandes de Noël.
- 21578 : Achat de pots de fleurs pour la ruelle des Crayères et de jardinière le balcon de la mairie + cour ateliers (complément travaux).
- 2158 : Achat de matériel pour le service technique (1 souffleur, 1 tronçonneuse, 1 tondeuse, 1 station carburant, 1 désherbeur thermique).
- 2188 : Achat de nouveaux livres (dépense budgétée tous les ans) et de meubles pour la nouvelle bibliothèque.
Achat d'un jeu pour l'aire de jeux (à prévoir tous les ans).

Acquisition des caméras (projet d'installation de 12 caméras dans divers endroits du village en concertation avec les services de la gendarmerie).

2315 : Rénovation complète des toitures des cellules professionnelles (passage de la Venelle) et des salles jaune et verte (rue Neuve).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1341 : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux pour l'aménagement du parc de la Pouplic (21 314 €).

10222 : Fonds de Compensation de la TVA : cette somme varie tous les ans en fonction des investissements et des travaux d'entretien des bâtiments publics et de voirie qui ont été réalisés l'année N-2.

1068 : Cette somme varie tous les ans : elle sert à combler le déficit d'investissement + les restes à réaliser de l'année N-1 (363 493.70).

276351 : Remboursement de la dette théorique récupérable relative aux travaux de voirie : capital (somme versée par la Communauté Urbaine du Grand Reims). A noter que le remboursement des intérêts se trouve à l'article 76232 en recettes de fonctionnement (se fait depuis 2017 et prendra fin en 2030).

021 : Virement de la section de fonctionnement pour alimenter les recettes d'investissement pas assez nombreuses. On a donc une recette en section d'investissement (compte 021) et une dépense en section de fonctionnement du même montant (compte 023).

024 : Cession (échange des parcelles AH 393 et AH 435 contre la parcelle AH 164 Pouplic : 45 200 € montant estimé par le notaire).

EMPRUNTS

Il reste 2 emprunts en cours pour l'année 2022 :

Banques	Achats	Montant initial du prêt	Montant à rembourser cette année (capital)	Montant à rembourser cette année (intérêts)	Taux fixes	Date de fin de l'emprunt
CRCA	Terrains AB 14 et 112 au 28 rue du Pavé (ateliers)	120 000 €	13446.01 €	759.83	2.97 %	Juin 2023
Caisse d'Epargne	Parcelles AH 138 et 331 rue Neuve (parking près de la salle des fêtes)	120 000 €	13459.14 €	455.10	3.40 %	Novembre 2023